



FERDJIQUA & ZOUAR'A

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

(Suite. — Voir le n° 427)

Bou Rennan était encore cheikh du Ferdjioua. Bou Akkaz, malgré son ambition effrénée, n'aurait pas osé se défaire de lui, son oncle paternel, par le moyen extrême employé à l'égard de Magoura. Il réussit néanmoins à l'écartier à son tour : des tracasseries qu'il lui suscita à l'aide de sourdes intrigues, l'amènèrent à se démettre volontairement de ses fonctions. La place étant libre, le Bey n'avait plus qu'à investir son favori Bou Akkaz. Mais il restait un autre compétiteur, très-aimé des populations à cause même de ses malheurs, avec lequel il fallait compter : c'était Derradji, le fils de feu Magoura. Après la mort de ce dernier, sa famille avait continué à vivre à l'écart dans son refuge de la montagne, où, protégée par les Kabyles, elle était comme une menace permanente contre l'ordre de choses établi par les Turcs. Ne pouvant se saisir de ce groupe de mécontents par la force, le Bey employa la ruse et les caresses. Il réussit avec l'entremise d'affidés insinuants à lui faire solliciter *l'aman*. L'aman est accordé, en effet, et, après beaucoup d'hésitations calmées par de belles promesses, cette famille consent à des-

cendre s'installer dans la plaine, aux Beni Guecha, à portée de Bou Akkaz qui va être de nouveau l'instrument de la vengeance inassouvie du Bey tout en lui procurant les moyens de satisfaire la sienne propre. Cela se passait avant que le cheikh Bou Rennan ne donnât sa démission.

Après le rapprochement qui précède, on voit Derradji figurer avec ses partisans dans les sorties du Bey qui l'emmène une fois dans une expédition contre les Adaoura d'Aumale, et, quelque temps après, chez les Oulad Dahan de Bône. L'oubli du passé semblait accompli, toute crainte avait disparu pour faire place à la confiance. Derradji vécut dans cet état de quiétude jusqu'à l'époque de la retraite de Bou Rennan. Une lettre des plus affectueuses du Bey, portée par l'un des principaux dignitaires du makhzen, l'appela alors à Constantine. Ahmed Bey réunit en son palais Derradji et Bou Akkaz, leur annonçant publiquement que pour mettre absolument fin à l'animosité et à l'antagonisme qui règnent depuis trop longtemps entre les deux familles, il a résolu de donner à chacune d'elles une part dans le commandement du Ferdjioua, trop étendu, à son avis, pour un seul chef. Sur les instances du Bey et en présence du Divan assemblé, les deux ennemis héréditaires scellent leur réconciliation par des embrassades et des serments d'amitié, auxquels se laisse séduire Derradji.

Après avoir été investis solennellement l'un et l'autre et assisté aux fêtes données en leur honneur, les deux nouveaux cheikhs quittent ensemble Constantine, se rendant dans leurs commandements respectifs. Quelques membres du makhzen, désignés par le Bey, les accompagnent ; ils ont mission d'aller avec eux passer la nuit à l'oratoire de Sidi El-Haoussin, dans la montagne qui domine Mila. Sur la tombe de ce marabout vénéré et en présence des témoins délégués pour assister à cette sorte de pacte d'alliance, les deux cheikhs doivent jurer de nouveau de vivre en bonne intelligence. Quand les serments réciproques sont prononcés dans le sanctuaire sacré et inviolable, on se remet en marche.

Derradji, dont la zmala se trouve la première, sur la route que parcourront les voyageurs, invite son compagnon à coucher

chez lui. Bou Akkaz méfiant refuse et continue son chemin : celui qui médite le crime est naturellement soupçonneux. C'était un mercredi ; il y avait marché au djemâa du Ferdjioua le surlendemain. Derradji s'y rend ainsi qu'il l'avait annoncé, accompagné seulement de huit de ses cavaliers. Il descend chez Bou Akkaz qui accourt à sa rencontre avec une duplicité inouie, lui fait sous sa tente un accueil des plus gracieux pour mieux dissimuler sa perfidie. Tous deux se promènent ensuite sur le marché, se tenant par la main, au milieu des groupes arabes et kabyles, pour se montrer à la population avide de nouvelles. Une ère de paix, m'ont assuré des témoins oculaires, semblait s'annoncer, il n'y avait pas à en douter : ce n'était pas une simple trêve, mais une réconciliation sincère. Une horrible catastrophe allait bientôt les faire changer d'opinion.

Comment se distraire sous la tente après le déjeûner ? Bou Akkaz propose à son hôte une promenade aux environs ; il va lui montrer, dit-il, la vitesse de ses excellents levriers dans la chasse à courre. Sous le prétexte de ménager son cheval, qui le soir doit fournir une longue traîte pour regagner le gîte, il insiste obséquieusement pour lui faire monter un des siens, mais qu'il a eu le soin de choisir très-rétif ; tout est prévu ! Les deux amis partent et pénètrent dans un bois appelé Mordjet-el-Beïda. Bou Akkaz met là pied-à-terre, soit disant pour fouiller les buissons et lever quelque gibier. Tout à coup il s'écrie : Voilà un lièvre, accours, accours Derradji ! — Derradji, resté en selle, s'avance confiant vers le fourré ; dès qu'il y est engagé, Bou Akkaz se jette sur lui, le saisit brusquement par une jambe et l'entraîne à bas du cheval rétif qui se cabre, au lieu d'obéir à l'éperon labourant ses flancs pour le forcer à fuir. Derradji a compris enfin. Une lutte terrible s'engage ; on dirait deux bêtes sauvages se déchirant. Bou Akkaz, plus grand et plus fort que son ennemi, l'a bientôt terrassé sous lui et mis un genou sur la poitrine. Alors froidement il prend le couteau *bousâadi*, tranchant comme un rasoir, qui pend à sa ceinture, et lui coupe la gorge en ricanant. C'est depuis que l'auteur de ce lâche assassinat a été surnommé Bou Djenoui (*l'homme au couteau*).

Le cadavre de Derradji reste sur place abandonné. Quant à

Bou Akkaz, dont la haine indomptable veut encore du sang, il revient au galop à son campement où se reposent sans méfiance les cavaliers d'escorte de la malheureuse victime ; il les fait saisir ; six sont égorgés à l'instant comme l'a été leur maître ; les deux autres, plus heureux, parviennent à se sauver. Mais là ne doivent point s'arrêter les effets de cette vengeance acharnée. Quelques instants plus tard, la zmala de Derradji, composée d'une quarantaine de tentes, est entourée à l'improviste ; tous ceux qui essayent de résister ou dont on craint les représailles sont passés par les armes ou précipités du haut du rocher de Kaf el Hammam, lieu lugubre qui a servi à bien d'autres exécutions sommaires et mystérieuses (1). Les tentes de Derradji sont pillées, femmes et enfants laissés à demi-nus.

Malgré la comédie de la réconciliation et des serments mensongers sur la tombe du marabout vénéré, le Bey, répétons-le, ne fut point étranger à ces actes de cruauté ; il les approuva même, puisqu'il autorisa ensuite Bou Akkaz à rester en possession des biens enlevés à la famille de sa victime. Il lui permit aussi de faire rentrer toutes les sommes déposées chez des marabouts du Ferdjioua par l'ex-chef Magoura et Derradji son fils, et il est à croire que le Bey en eut une bonne part.

La meilleure preuve que ces faits se passèrent avec l'assentiment et d'après l'ordre même du Bey, c'est que le cheikh Bou Akkaz alla à Constantine après son crime, comme pour y recevoir des félicitations ; il séjourna tranquillement dans la ville des semaines entières, pendant que les frères et les enfants de Derradji réclamaient en vain contre le meurtrier. Le Bey fournit, il est vrai, à ces malheureux en détresse des secours pour ne pas

(1) Le Kaf-el-Hammam jouit dans le pays de la réputation d'avoir été le théâtre de bien des crimes. C'est un rocher escarpé. Un étroit sentier en cotoie le sommet, la victime y était conduite et poussée dans l'espace. La mort était infaillible. On cite cependant un juif de Constantine, initié à certain secret qu'on voulait étouffer, qui survécut à sa chute. Sa balle de marchandises qu'on lui avait laissée sur le dos, pour ne pas éveiller ses soupçons, lui servit en quelque sorte de matelas en tombant. Le juif ne retourna plus au Ferdjioua y vendre ses drogues, poisons ou aphrodisiaques.

mourir de faim ; mais il les garda internés dans l'enceinte de Constantine, sans tenir compte autrement de leurs lamentations si légitimes. S'il ne les fit pas périr, ce fut par crainte des haines que leur mort n'aurait pas manqué de soulever parmi les nombreux partisans de Magoura, et peut-être aussi pour conserver auprès de lui un moyen de s'assurer de la fidélité de Bou Akkaz dont la préoccupation pour l'avenir ne pouvait s'éteindre que par l'extinction de la branche aînée des Oulad Achour ; il était utile de tenir toujours devant les yeux de ce feudataire altier, entreprenant et par conséquent dangereux, le fantôme de la branche rivale prête à lui être substituée.

C'est en 1834 que Bou Akkaz, débarrassé de ses compétiteurs, devenait ainsi le maître absolu du Ferdjioua, commandement alors assez restreint, mais qui allait être considérablement étendu par l'énergie avec laquelle le nouveau chef rangea sous sa domination toutes les tribus limitrophes. Plusieurs villages de la montagne avaient, en diverses circonstances, donné asile et prêté le concours de leurs fusils au rebelle Magoura. Il fallait les punir de cette attitude hostile et ne pas laisser subsister à ses côtés une population indépendante par tradition, et parmi laquelle tous les mécontents s'étaient impunément réfugiés jusqu'alors.

Bou Akkaz, aidé tantôt par les troupes régulières du Bey, tantôt avec ses propres forces, attaqua séparément et par surprises ces rudes montagnards ; il força ainsi successivement les Beni Fourâl, Beni Merouan, Beni Afer, Beni Medjaled, Zareza, Richia et autres à reconnaître son omnipotence. Chaque fois que la velléité de secouer le joug se manifestait quelque part, les moyens de répression étaient prompts et violents ; la mort et l'incendie s'en suivaient. La justice rendue par le chef lui-même était tout aussi expéditive : il envoyait le coupable mesurer la hauteur du précipice de Kaf el Hammam, ou bien il lui cassait la tête d'un coup de pistolet, au milieu du marché, devant tout le monde. Ceux qui par leur position exigeaient certains égards étaient trouvés morts après leur repas ou après avoir bu une tasse de café. Ces coupes sombres, pour déblayer le terrain, étaient fréquentes et tenaient en émoi tous ceux qui

avaient quelque acte d'opposition sur la conscience. La terreur inspirée par ces châtiments ou ces vengeances sans miséricorde d'un maître à volonté de fer, transformèrent l'état du pays : plus de meurtres, plus de vols, plus de routes coupées comme autrefois, plus d'intrigues politiques non plus. La menace d'aller se plaindre à Bou Akkaz suffisait pour arrêter les convoitises des anciens malandrins faisant profession de brigandage. Aussi la paix, la sécurité dont jouissait toute cette région, devint-elle proverbiale, quand, partout ailleurs, on avait l'exemple de l'anarchie. La situation exceptionnelle dont jouissait le Ferdjioua, ne changea point au lendemain de la prise de Constantine par l'armée française. Nous avions à lutter contre des populations fanatiques et antipathiques à notre domination. Bou Akkaz nous avait promis la tranquillité dans ses tribus, — il tint parole et nous fut d'une utilité incontestable pour l'époque. C'est à nos yeux son plus beau mérite, nous lui en avons du reste tenu compte largement. Mais n'anticipons pas.

Bou Akkaz, l'un des chefs les plus dévoués au bey El-Hadj Ahmed, lui prêta tout son concours, en 1836 et 1837, lorsque notre armée se présenta devant Constantine. Cavaliers et fantassins, amenés du Ferdjioua, nous combattirent avec ardeur ; mais aussitôt que notre drapeau flotta sur la ville, les contingents auxiliaires venus des tribus pour la défendre se dispersèrent. Bou Akkaz, au lieu de suivre le Bey dans sa fuite vers le sud, rentra prudemment chez lui avec ses gens, y attendant les événements.

Le maréchal Valée n'avait pas, dans le corps expéditionnaire qui venait d'enlever Constantine d'assaut, un effectif de troupes suffisant pour dominer le pays environnant par la force. Déjà sa petite armée était décimée par le choléra ; enfin, raison plus sérieuse encore, on ne pouvait rien organiser avant que le gouvernement lui-même n'eût statué sur notre nouvelle conquête. Avec les idées du jour d'occupation restreinte, conserverait-on ou ne conserverait-on pas Constantine ? Les avis étaient alors très-partagés à ce sujet. Dans l'incertitude et aussi dans la crainte de s'égarer dans cette province encore inconnue, le maréchal maintint sagement tous les pouvoirs existants ; il n'y

eut de renversé que la puissance d'Ahmed Bey. On accepta provisoirement les formes établies d'après les usages et les habitudes, attendant un moment plus prospère pour les réformes selon nos lois et notre système gouvernemental. C'était d'une grande prudence. Afin d'assurer notre domination de droit, si ce n'était de fait encore, on utilisa donc l'influence des anciens fonctionnaires qui nous faisaient leur soumission. Le cheikh El-Islam, dont la famille jouissait depuis des siècles d'un grand prestige religieux, fut nommé *Hakem* ou gouverneur de la ville et des environs ; mais en raison de son grand âge, ce personnage se démit volontairement de ces fonctions importantes en faveur de son fils Hamouda, plus jeune et plus alerte. Il était indispensable de montrer aux indigènes que, respectant d'abord leurs croyances, nous ne voulions rien renverser, rien détruire de ce qui touchait à leurs moeurs et à leurs coutumes. Hamouda ben Cheikh fut donc investi, avec des pouvoirs très-étendus ; il devait servir d'intermédiaire entre l'autorité française et les populations indigènes dont on lui confiait l'administration. Si nous avions mieux connu alors l'abus des prévarications infiltré en même temps que le lait de la mamelle, les passions, les intrigues invétérées dans ce pays, l'esprit de *sof* qui le divisait de temps immémorial, nous aurions certainement pris des précautions pour empêcher certaines anciennes rancunes de se satisfaire, divers actes réprouvables de se commettre en notre nom par nos nouveaux agents indigènes. Mais, je le répète, il serait injuste d'apprécier les choses avec notre expérience actuelle et l'esprit du jour ; il faudrait se reporter à notre situation d'alors qui ne nous permettait pas d'agir autrement qu'on le fit.

Parmi les membres de l'ancien makzén, soumis spontanément à notre domination, les uns avaient servi sous le bey Ahmed que nous venions de renverser et conservaient pour lui des sentiments d'amitié ; d'autres, animés au contraire d'une haine implacable, n'avaient cessé de lui faire une guerre acharnée. Au nombre de ces derniers, figuraient au premier rang le cheikh El-Arab Ferhat ben Saïd, surnommé le *Serpent du désert*, accouru du Sahara offrir au maréchal ses services ainsi que le concours des nombreux nomades qu'il traînait à sa suite ; Ben

Zekri, ancien courrier de cabinet destitué et réfugié à Alger, venu avec le corps expéditionnaire ; enfin Bou Rennan ben Magoura, le frère du malheureux Derradji égorgé par Bou Akkaz ; le Bey, avons nous vu, avait interné ce dernier à Constantine ; notre conquête lui rendait la liberté ; il eut immédiatement pour protecteurs Ferhat et Ben Zekri, les anciens alliés de son frère, qui le présentèrent au maréchal et obtinrent pour lui le titre de cheikh du Ferdjioua.

Les uns et les autres recurent, après le départ du maréchal pour Alger, l'ordre de s'organiser et d'aller se mettre immédiatement à la tête de leurs tribus. Bou Rennan avait recruté déjà quelques cavaliers et se disposait, lui aussi, à se rendre dans le Ferdjioua, quand, huit jours après sa nomination, le hakem Hamouda lui notifia de n'en rien faire, l'investiture venant d'être donnée par lui au cheikh Bou Akkaz (1).

Les causes de ce brusque changement sont assez curieuses à connaître, d'autant plus qu'elles expliqueront, au moins en partie, l'isolement dans lequel se maintint si longtemps Bou Akkaz. A toute époque, chaque grand chef féodal du territoire avait entretenu à Constantine auprès du Bey un agent dévoué, veillant à ses intérêts, distribuant de l'argent à propos pour lui gagner des amis au sein du Conseil, et en même temps le renseignant sur les moindres incidents de la politique à bascule en vigueur de ce temps-là. Or, comme les Turcs étaient parvenus à créer des divisions parmi les membres de toutes familles influentes, chaque branche rivale avait au chef-lieu de la province son *fac-totum* agissant et intriguant pour son compte ; disons le mot, son rôle n'était autre que celui d'espion-corrupteur. L'agent avoué de Bou Akkaz à Constantine était Ben Zagouta, le même qui dans l'organisation de la veille venait d'être nommé *kaïd ed-dar* auprès du hakem, fonctions municipales correspondant à peu près à celles de nos préfets de police. Les relations entre Ben Zagouta et Bou Akkaz n'avaient point

(1) Une autre intrigue, fomentée à notre insu, détacha de nous le cheikh El-Arab Ferhat ben Saïd. Nous en parlerons dans la monographie de ce personnage que nos troupiers qualifièrent du nom bizarre de *Serpent du désert*.

été interrompues par le fait de notre conquête, bien au contraire. Celui-ci, anxieux de savoir ce que feraient les Français après s'être rendus maîtres de la ville, avait laissé plusieurs de ses serviteurs à la disposition de son agent, pour servir de courriers et l'informer chaque jour de ce qui se passerait. Bou Akkaz apprenait par cette voie l'investiture de Bou Rennan, son ennemi, et ses préparatifs pour se présenter aux populations du Ferdjioua. Il comprit que malgré la jeunesse de son rival, les Français lui donnaient un compétiteur dangereux. L'assaut de Constantine était récent, le retentissement qu'il avait eu n'était pas oublié, et la protection des Français devait avoir un grand effet moral sur les tribus les plus accessibles. Cet avantage et les nombreuses sympathies que le souvenir de Magoura et de Derradji assuraient à Bou Rennan inquiétèrent Bou Akkaz; il fit agir aussitôt ses amis (1).

Voici où commence l'intrigue. Selon la coutume turque, nul n'était investi d'une fonction quelconque sans payer le droit de joyeux avènement à celui qui lui conférait sa nouvelle dignité. C'est ce que les indigènes appelaient *hak el burnous* — le prix du burnous d'investiture. Or, à notre insu, le hakem avait maintenu et perçu à son profit ce droit suranné, ne croyant pas, dit-il plus tard, quand on lui en adressait le reproche, s'être mis en faute en conservant des habitudes consacrées par le temps et qui lui permettaient de tenir son rang. Ce qu'avaient fait les Beys avant lui, il considérait comme un droit légitime de le faire à son tour. Bou Rennan qui n'était pas riche avait borné son cadeau à la somme de 1,200 piastres. Bou Akkaz, informé de ce fait par son agent, apprend aussi qu'une contribution de guerre de 200,000 francs a été imposée aux habitants de la ville enlevée d'assaut; il sait enfin que nos ambulances sont remplies de soldats épuisés par les fatigues ou par le choléra, et que nous manquons de vivres frais, de légumes, etc., pour les soigner.

Bou Akkaz a besoin d'établir sa renommée. Il expédie aussitôt à Constantine son neveu Ahmed Khodja (2). Celui-ci emporte des

(1) Histoire politique de la province.

(2) Ahmed Khodja est le fils de Rahmani ben Moustapha, le frère de Bou Akkaz.

arguments qui écraseront infailliblement le rival élu de la veille : d'abord un cadeau régalien d'investiture pour le hakem, non pas de 1,200, mais bien de 12,000 piastres ; puis une somme de 10,000 francs pour venir en aide aux habitants de la ville, en les allégeant d'autant dans la contribution de guerre que le même hakem doit percevoir sur eux ; il est suivi d'une véritable caravane de mulets chargés de moutons, de poules, d'œufs, de légumes, même de gâteaux au miel, destinés aux malades des ambulances ; enfin deux superbes chevaux de prix sont conduits en main. Bou Akkaz avait atteint son but, et pendant plusieurs jours, chez les européens comme chez les indigènes, on ne parla que des libéralités du grand chef Bou Akkaz.

Sans se présenter à Constantine, sans autre acte de soumission envers l'autorité française, il parvint de cette manière à gagner les bonnes grâces du hakem et à faire accepter par lui, au nom de la France, une sorte de vassalage et la confirmation de son titre de cheikh du Ferdjioua. Son homme d'affaires à Constantine avait un immense profit à le voir se maintenir ainsi à l'écart, les fonctions d'agent intermédiaire étant une source de richesses à exploiter. Il est indubitable que par ses conseils et les méfiances même que celui-ci infusa adroitement dans l'esprit de Bou Akkaz, il contribua à empêcher si longtemps ce chef de venir à Constantine. Il dut lui faire accroire que comme sous les Turcs, où la trahison était inhérente aux habitudes gouvernementales, on entrait encore dans les murs de la ville pour ne plus en sortir.

Rigide observateur des lois de l'islam, Bou Akkaz, sans contact direct avec nous, conserva, par ce moyen, son prestige aux yeux des tolba et des hommes religieux qui le regardaient avec respect comme le dernier défenseur intègre de la foi. Il conservait un État dans l'État. Cette habile politique tendait à le poser, vis-à-vis des Français, plutôt en allié qu'en serviteur franchement soumis. Il est utile, à ce propos, de rectifier une erreur assez répandue sur la soi-disant capitulation consentie par ce chef : jamais il n'intervint entre le gouvernement français et Bou Akkaz aucun traité le reconnaissant comme souverain indépendant du Ferdjioua. De même que tous les chefs indigènes soumis

à notre domination, la première pièce écrite émanant de nous que reçut Bou Akkaz, fut la notification des instructions que le maréchal avait laissées, avant de partir, au hakem de la ville : « Vous donnerez, était-il dit simplement, des ordres à tous les cheikhs qui ont fait leur soumission, pour qu'ils maintiennent l'ordre dans leurs tribus, qu'ils assurent la sécurité des routes et celle des voyageurs ; vous les engagerez à fréquenter les marchés de Constantine où leurs denrées leur seront exactement payées. »

Plus tard, son premier diplôme d'investiture rédigé selon la formule en usage disait :

« Nous déclarons renouveler à son profit ses dignités et priviléges, voulant que le pays où il commande soit sous son administration et sous son obéissance, et qu'il l'administre suivant le mode reçu et les usages accoutumés. »
 « Nous lui recommandons la rentrée des impôts et les soins que réclament les affaires de l'Administration française. »
 « Quiconque lira notre présent ordre devra s'y conformer, et tout contrevenant sera puni suivant la rigueur des lois. »
 « (Année 1838, 30 septembre). »

Écrit par ordre du Souverain d'Alger et de ses provinces,
LE MABÉCHAL VALÉE.

Tous les autres chefs indigènes investis par la France avaient reçu un titre identique, avec cette formule stéréotypée, et certes elle était loin d'impliquer l'idée d'un traité de puissance à puissance ou la reconnaissance officielle d'une autorité indépendante en faveur de chacun d'eux.

Il était facile à Bou Akkaz de se conformer à ces instructions ; il n'avait pour cela qu'à maintenir strictement les mesures énergiques qu'il avait inaugurées sous les Turcs pour établir son pouvoir. Bou Akkaz nous fut donc utile alors, en tenant dans l'obéissance ce pays si voisin qui pouvait créer les plus grands embarras à notre domination, contestée et combattue dans d'autres régions par les agissements de l'ancien Bey. Il formait ainsi au-devant de nous, vers la Kabylie insoumise, comme une

barrière de protection qui couvrait la contrée où notre action s'exerçait d'une façon immédiate. Notre influence dans toute la zone soumise à ses ordres était nulle, il est vrai ; mais en échange des énormes avantages que nous lui tolérions, il maintenait dans ces vastes espaces une police sévère, les purgeait des malfaiteurs qui y cherchaient refuge, et enfin, dans la crainte de nous voir nous immiscer de trop près à ses affaires, il tenait la main à ce qu'il ne s'y produisit aucune complication politique susceptible de provoquer notre intervention.

Aurions-nous pu à cette époque réformer la situation existant ? Assurément non ; — car nous avions assez d'embarras ailleurs sans nous en susciter d'autres. On ne pouvait tout faire à la fois ; on ne pouvait exiger des améliorations qui n'appartenaient qu'au temps.

Bou Akkaz avait de son côté intérêt à ne pas se mettre en hostilité ouverte contre nous. Par l'intermédiaire de ses amis de Constantine, il eut le soin de faire dépeindre à l'autorité sous les couleurs les plus vives les difficultés qu'il rencontrait pour établir notre influence parmi les Kabyles et les embarras qui provenaient de leur soumission. De cette manière, il rendait le commandant de la province très-indulgent et très-peu exigeant à son égard. Il ne paya d'abord pas plus d'une quarantaine de mille francs d'impôt pour tout le vaste pays du Ferdjioua et dépendances, qui en paye aujourd'hui quatre fois autant, sous prétexte qu'il ne pouvait en percevoir davantage ; mais le paiement s'effectuait avec une extrême ponctualité. Pendant ce temps il travaillait à sa fortune et à agrandir son autorité dans les montagnes. Par une activité et une rigueur extrêmes, il continua à inspirer une immense terreur et à obtenir une soumission complète de la part de toutes les tribus voisines. Son diplôme d'investiture de 1840 mentionne comme relevant directement de son commandement le Ferdjioua d'abord, puis le Sahel Babor, Beni Four'al, Oulad Amran, Oulad Sidi Ali, Bouzagazen, Bled en Noura, Rouached, Boulaïan. Son action s'étendait jusqu'aux tribus du littoral de Gigelli.

Il faisait administrer la justice en son nom et s'arrogeait le droit de vie et de mort sur ses sujets sans en rendre compte.

Le but de Bou Akkaz était évident. En se créant une influence considérable dans les montagnes kabyles, il voulait se rendre nécessaire aux Français et s'assurer pour l'avenir un poste important dans notre domination. Mais cela ne l'empêchait pas de soigner en même temps d'autres intérêts; car il est certain qu'après la prise de Constantine, il continua à avoir constamment des relations secrètes avec l'ex-bey Ahmed. Plus tard, il entretint une correspondance suivie avec El-Hadj Mustapha, le représentant de l'émir Abd-el-Kader dans la province de l'Est (1). Il jouait à cette époque un double jeu avec une adresse et une astuce admirablement combinées, et, comme me le disait un jour, en confidence, un membre de sa famille initié aux moindres détails de sa vie intime, *il avait toujours une main à l'ombre et l'autre au soleil.*

Au mois de septembre 1838, le maréchal Valée vint revoir Constantine et procéder à l'organisation administrative de la province. Par arrêté du 30 septembre, Bou Akkaz fut confirmé dans son titre de cheikh, bien que selon son habitude il ne se présentât pas en personne pour recevoir l'investiture. Cependant au-dessus de lui, comme il le fit pour d'autres régions, le maréchal nomma un Khalifa du Ferdjioua et donna cette dignité à Si Ahmed ben el Hamelaoui, ancien agha du Bey, qui venait de se soumettre. Mais ce dernier n'eut qu'un pouvoir éphémère, insignifiant, sur les populations qu'il était appelé à commander; Bou Akkaz resta le véritable chef du pays, et c'est lui qui reçut les troupes françaises traversant une partie de son territoire, lorsque sous les ordres du général Galbois eut lieu, en décembre 1838, la première reconnaissance sur Sétif. Il fallait se montrer sur l'emplacement de cette ancienne ville romaine afin d'empêcher l'émir Abd-el-Kader de s'en emparer en violent, comme il l'avait déjà fait, le traité de Tafna.

La mission du général Galbois était remplie. Il lui restait peu de vivres, les moyens de transport pour s'en procurer étaient très-difficiles, et déjà il manquait absolument de bois. Le temps était mauvais, la colonne était entourée de neige et le froid

(1) Histoire politique de la province.

devenait très-vif. Un jour de pluie d'orage rendait impossibles et impraticables les défilés qui étaient derrière elle. Le 16, la colonne reprit donc la route de Constantine. Jusqu'alors sa marche s'était passée tranquillement, et rien ne présageait aucun acte hostile de la part des indigènes. Cependant, au soleil levant, l'arrière-garde reçut quelques coups de fusil, et bientôt après la colonne fut attaquée assez sérieusement par les Kabyles qui descendaient de leurs montagnes, en cherchant à gagner la tête du convoi au *défilé de Mons* ; mais une charge de cavalerie faite à propos les arrêta et donna le temps à l'infanterie d'arriver. Les Kabyles furent poursuivis et sabrés jusque sur les rochers par les chasseurs d'Afrique. Le 17^e léger leur fit aussi beaucoup de mal, et ils éprouvèrent visiblement de grandes pertes ; néanmoins, ils continuèrent à harceler la colonne jusqu'au coucher du soleil.

La division rentra tranquillement à Djemila où elle arriva le soir fort tard. La garnison laissée à ce petit poste avait mis le temps à profit pendant l'absence de la colonne ; elle avait élevé autour de son camp des murs en pierre à hauteur d'homme, et pour compléter sa défense elle se disposait à faire un fossé de ceinture. Le général Galbois lui laissa des vivres et des munitions et se dirigea sur Maâllah le lendemain. Il était loin de s'attendre à être encore attaqué ce jour-là. La colonne avait déjà fait plus d'une lieue sans voir personne, quand tout-à-coup les Kabyles, qui avaient tourné la position de Djemila, allèrent de nouveau tirer des coups de fusil sur nos troupes. Mais l'ennemi n'eut pas plus de succès que la veille : ses attaques furent vivement repoussées, et il dut éprouver encore des pertes sensibles sans avoir fait beaucoup de mal.

Vers le soir, lorsque la colonne s'approcha du territoire des Beni Guecha, Bou Akkaz vint trouver le général Galbois et lui dit : « Vous pouvez faire rentrer vos tirailleurs ; vous venez de mettre le pied sur le territoire dont je suis le chef, et je vous garantis qu'il ne vous sera pas tiré un seul coup de fusil. Je ferai moi-même votre arrière-garde. » En effet, il tint parole, se rendit à l'arrière-garde, poursuivit en personne quelques Kabyles qui persistaient à suivre, et ne rejoignit la colonne que quand il s'en fut débarrassé.

Le général Galbois, en retournant à Constantine, avait laissé, disons-nous, le 3^e bataillon d'Afrique à Djemila. Une première fois, pendant que la colonne était encore à Sétif, les Kabyles avaient attaqué ce petit camp ; aussitôt après son départ, ils descendirent de leurs montagnes en plus grand nombre et harcelèrent le poste de Djemila avec un nouvel acharnement. Épuisés par la soif et la fatigue d'une lutte sans trêve, le commandant Chadeysson et son bataillon résistaient avec courage depuis cinq jours et cinq nuits à la fusillade et aux assauts incessants, quand, dans la matinée du 22 décembre, le feu des assaillants se tut brusquement. Sur une colline voisine un groupe de cavaliers venait de se montrer. Ils mirent pied-à-terre et restèrent immobiles. Vers trois heures du soir, tous les Kabyles embusqués autour du petit camp retranché se dispersaient comme par un mot d'ordre. Les cavaliers remontaient alors à cheval, s'approchaient des Français en agitant leurs burnous et criant *semi-semi*. A leur tête était Bou Akkaz : il venait annoncer aux défenseurs de Djemila qu'une colonne envoyée de Constantine n'était plus qu'à une journée de marche. Le blocus et les souffrances atroces de nos hommes étaient finies ; ils purent alors aller, sans danger, étancher leur soif à la fontaine coulant à quelques pas du camp.

Ici se place naturellement une réflexion dont on appréciera la portée. L'apparition de Bou Akkaz avec une trentaine de cavaliers seulement avait suffi pour donner le signal de la clôture des hostilités et éloigner les Kabyles réunis au nombre de plusieurs milliers autour de notre poste. Assez influent pour les disperser sans coup férir, il est évident que la même influence n'était pas restée étrangère à l'attaque. Pourquoi, du reste, cette intervention de sa part ne s'était-elle pas manifestée spontanément dès le premier jour, au lieu d'attendre la veille de l'arrivée de la colonne de secours, quand les Kabyles avaient perdu l'espoir de massacrer nos soldats ?

Notre poste de Djemila, au cœur du pays, était comme un hôte gênant dont il fallait se débarrasser en le dégoûtant d'y prolonger son séjour et d'y revenir. Après son évacuation le calme se rétablit.

L'année suivante, c'est-à-dire le 18 octobre 1839, Bou Akkaz, escorté de cent cinquante cavaliers admirablement montés, se présentait au camp des Beni-Guecha, saluait le duc d'Orléans et le maréchal Valée qui de leurs mains lui remettaient un nouveau burnous d'investiture. Nos troupes pleines d'ardeur allaient accomplir la fameuse expédition des *Portes-de-Fer* et relever de ses ruines l'antique ville de Sétif. Bou Akkaz escorta le Prince Royal jusqu'à Djemila, ne cessant de protester de sa fidélité. Il comprit, en voyant la belle armée qui défilait sous ses yeux, que nous avions la force et la volonté d'être les maîtres et de nous établir solidement dans la contrée. Djemila fut réoccupé, mais on se garda bien d'y venir insulter encore nos soldats. Fallait-il bien se résigner et accepter ce que l'on ne pouvait plus empêcher.

Pendant longtemps, en effet, la route de ravitaillement de Constantine à Sétif passa par Mila et Djemila, et jamais nos convois ni les individus isolés qui suivaient cet itinéraire ne furent inquiétés ; des objets perdus étaient même rendus avec un scrupule et un soin remarquables. Dans l'hiver rigoureux de 1840, des mulets, chargés par l'administration, furent dispersés par une violente tempête de neige. Grâce aux soins empressés de Bou Akkaz, les hommes et le convoi étaient sauvés et pouvaient ensuite continuer leur transport. Pendant le blocus de Sétif par le khalifa d'Abd-el-Kader, il nousaida à différentes reprises à approvisionner tantôt Sétif, tantôt Gigelli qui se trouvait dans des conditions analogues. Mais, dans toutes ces occasions, il agissait plutôt en allié qu'en agent du gouvernement, et se considérait, non comme un de nos serviteurs, mais bien comme un grand feudataire de la France qui lui aurait abandonné la souveraineté du Ferdjioua et dépendances moyennant un tribut.

Ce tableau de la conduite ambiguë, versatile, de Bou Akkaz vis-à-vis de nous était surtout assombri par l'étroite réserve dans laquelle il se tenait et par son refus constant de paraître à Constantine quand on l'y invitait. Évidemment c'était la crainte que cette démarche ne lui enlevât son prestige d'indépendance. Le khalifa Ali, envoyé vers lui pour rompre ses résistances par le raisonnement, ne put rien en obtenir ; Bou Akkaz lui répond-

dit carrément : « Tu peux t'en retourner, car j'ai juré de ne jamais mettre les pieds à Constantine. » Puis, comme il fallait qu'il expliquât ses raisons et qu'il était trop rusé politique pour dévoiler les véritables, il ajouta : « On m'a affirmé, du reste, que les Français m'arrêtéraient si j'allais chez eux. » Que faire avec un homme aussi farouche et entêté ? A côté de cette résistance et pour démontrer sa fidélité, il dénonçait ceux qui voulaient nous trahir. C'est ainsi qu'il arrêtait un émissaire du khalifa Ben Hamelaoui porteur d'une dépêche que celui-ci adressait au lieutenant d'Abd-el-Kader dans la Medjana. Cette dépêche compromettante était concue en ces termes :

« J'ai reçu votre lettre par laquelle vous m'informez que vous
 » êtes arrivé avec une armée puissante et que vous avez l'inten-
 » tion formelle de vous rendre dans la province de Constantine.
 » Vous me dites que vous avez parlé en ma faveur à l'Émir et
 » que vous avez fait mon éloge. Merci. Nous sommes amis
 » d'ancienne date, et nos sentiments sont les mêmes. Je vous
 » faciliterai les moyens de vous emparer de la province de
 » Constantine. Emparez-vous d'abord des camps français de
 » Sétif et de Djemila qui se trouvent sur votre passage, puis
 » venez vous établir au Ferdjioua. Écrivez à toutes les tribus
 » pour qu'elles se joignent à vous. Ne croyez pas que je sois
 » l'ami des Français ; mais veillez à ce que ma lettre reste inconnue.
 » Salut de la part de Ben Hamelaoui. »

Vous voyez, disait Bou Akkaz en dénonçant ce fait, si je vous suis dévoué, et la confiance que vous devez avoir en ceux qui vous approchent.

Ben Hamelaoui, traduit devant un conseil de guerre, nia énergiquement être l'auteur de cette missive qui, du reste, n'était pas écrite de sa main, mais son cachet était authentique ; il prétendit qu'il lui avait été soustrait pendant son sommeil par quelque agent soudoyé pour le perdre. — Quoi qu'il en soit, il fut condamné, le 14 juillet 1841, à la peine de ~~dix~~ vingt ans de détention (1).

(1) La rumeur publique accusa Bou Akkaz d'avoir fait fabriquer lui-même cette preuve de trahison pour se débarrasser d'un homme placé au-dessus de lui et qui, par son titre de khalifa du Ferdjioua,

L'année 1844 vit dans la province de Constantine l'inauguration d'une ère nouvelle : le duc d'Aumale venait d'en prendre le commandement. Les brillantes expéditions du jeune prince dans celle d'Alger, terminées par la prise de la zmala de l'émir Abd-el-Kader, lui avaient acquis une renommée qui l'avait devancé. Par son impulsion, les opérations militaires et les œuvres de la paix allaient ici marcher de front d'une manière inconnue jusqu'alors. En effet, tout d'abord il s'occupa spécialement de l'administration des indigènes qui jusque là était restée en quelque sorte à la discrétion des kaïds et des kadis. La justice, la répartition des terres de labour, les questions d'impôt, l'instruction publique, les pouvoirs des chefs de tribus, tout était étudié et réglementé. Les relations de l'autorité avec les indigènes se modifièrent, par ses soins, de manière à rendre inutile l'espèce de médiation de la part des chefs arabes, à laquelle on avait été obligé d'avoir recours dans le principe. Les administrés étaient mis directement en contact avec l'autorité française. Le Prince présidait lui-même périodiquement des medjelès — ou-lits de justice, — devant lesquels grands et petits étaient admis à venir exposer leurs plaintes. Par ces mesures si sages, on vit successivement disparaître l'influence, nécessaire d'abord, mais très-souvent gênante, des grands dignitaires indigènes, et par suite leurs illégalités. Tout le pays se ressentit rapidement de ces bienfaits, et ce n'est pas sans cause que le peuple arabe reconnaissant a consacré cette époque par ces mots significatifs, passés depuis à l'état de maxime :

مع ولد السلطان وأيو سنتة
كل الخبر وتنتنى

Sous le fils du Roi et Boissonnet,
Mange ton pain et vis tranquille (1).

aurait pu à chaque instant s'immiscer dans ses affaires. Ben Hame-laoui ne tarda pas à être gracié par le roi Louis-Philippe. Interné d'abord à Tunis, il fut peu après autorisé à rentrer à Constantine où il vécut dans l'ombre jusqu'à sa mort.

(1) Le capitaine Boissonnet, aujourd'hui général, était alors auprès

Jusqu'alors Bou Akkaz avait gouverné le Ferdjioua à sa fantaisie ; nous n'avions aucune action directe là où il commandait. C'était un vassal, ce n'était pas un sujet. Il devait cependant, comme tous les autres chefs indigènes, reconnaître nos lois. La volonté du prince était absolue. Au mois de juin 1844, il lui adressa en conséquence la lettre dont voici la traduction, pour lui démontrer que nul ne ferait exception à la règle :

« Louange à Dieu unique !

» Que Dieu garde par sa bonté notre honoré fils et serviteur
» Sid Ahmed bou Akkaz ben Achour, cheikh du Ferdjioua !

» Après le salut et les souhaits de la miséricorde et des bénédictions divines, je vous annonce que nous avons envoyé le capitaine Boissonnet, chef des affaires arabes, à l'effet de sentretenir avec vous au sujet de la situation de la contrée, et de vous consulter sur ce qui concerne les montagnards de votre pays, et cela parce que vous êtes un personnage important, serviteur de la France, toujours zélé.

» Il est donc nécessaire que vous vous entendiez avec lui et traitiez à fond les questions qui vous seront soumises ; il n'en résultera, s'il plaît à Dieu, que bien et sécurité.

» Nous avons appris que vous désiriez venir à Constantine pour nous visiter ; vous serez le bienvenu et reçu en ami, car vous êtes des nôtres et vous avez droit à compter sur nous ; dès les premiers jours vous nous avez servi et n'avez jamais dévié.

» L'amitié de Dieu et ses grâces soient sur vous ! Quand vous viendrez, nous serons heureux de vous voir et nous vous traiterons avec honneur, afin que nul n'ignore que vous nous êtes cher et que nous vous abritons sous notre aile.

» De vous à nous, il n'y aura que témoignages de considération et d'amitié. Salut !

du Prince en qualité de directeur des affaires arabes. Son nom, mentionné à côté de celui de son chef dans l'œuvre de régénération de la race indigène inaugurée en 1844, dit assez les qualités qui le distinguaient et nous dispense de tout autre commentaire élogieux. Le nom *Boissonnet* est prononcé par les Arabes *Bou Souna*, mot qui se prête à un jeu de mots bien approprié à la circonstance. *Bou Souna*, en effet, se traduit par *l'homme de la justice, le justicier*.

» Écrit par ordre et de la part de Son Altesse Royale Notre
 » Seigneur le fils de Sa Majesté le Roi de France.
 » Dernière décade de Djoumad-el-ouel, année 1260 (juin
 » 1844). »

Pour la première fois, nous nous immissons enfin dans les affaires du Ferdjioua.

Bou Akkaz était trop fin pour ne pas voir et comprendre que notre influence progressait chaque jour, et que, malgré l'appui qu'il espérait trouver au besoin dans les montagnes, il ne pourrait pas s'y soustraire. Devant la lettre qui précède, énergique et à la fois rassurante pour un esprit fanatique et timoré, il fit de nouvelles protestations de fidélité, fournit divers renseignements sur son pays, mais il ne se présenta point à Constantine.

Le Prince s'était vu dans la nécessité de faire une expédition dans le sud de la province, où notre domination était combattue par des adversaires puissants. Cette campagne avait eu des résultats multiples : le renversement complet de l'influence que conservait encore l'ex-bey El-Hadj Ahmed, le refoulement dans le désert du dernier khalifa d'Abd-el-Kader, et enfin l'occupation de Biskra par nos troupes. Après ces succès, le Prince se rendit à Sétif : c'était ici un voyage pacifique à travers les plaines habitées par les puissantes tribus des Oulad Abd-en-Nour, des Eulma et des Amer. Partout sur son passage il recevait un accueil enthousiaste de populations qui devaient à sa justice le bonheur et les richesses dont elles jouissaient. Son retour à Constantine, avec un escadron d'escorte seulement, s'effectua avec intention par le chemin de la montagne passant par Djemila et Mila, c'est-à-dire le long d'une portion du territoire de Bou Akkaz. Nous avons vu que l'attitude de ce personnage ne cessait d'être une énigme inquiétante, un problème insoluble. Maintenant il ne pouvait plus tergiverser : le Prince le mettait dans la nécessité de se prononcer ostensiblement et franchement dans un sens ou dans un autre. Le récit de cet épisode important fut adressé par le duc d'Aumale au maréchal Bugeaud ; c'est une page d'histoire parfaite, résumant la situation en quelques lignes :

« Constantine, 20 août 1844.

« Fortement menacé par l'établissement des camps de la route de Sétif, Bou Akkaz avait fait une soumission, assez franche pour l'époque, entre les mains du général Galbois. Rassuré depuis sur nos intentions, il avait su se borner à ses premières promesses, ne donner lieu à aucun grief sérieux contre lui et obtenir par un acquittement régulier d'impôt la plus complète indépendance.

« De jour en jour il tendait à s'affranchir de notre domination ; ses relations avec nos ennemis devenaient de moins en moins cachées ; ses prétentions, manifestées par le refus absolu de comparaître devant les deux généraux mes prédecesseurs, étaient maintenant proclamées par des déclarations publiques de rester ainsi caché aux yeux de tous les commandants supérieurs, de ne jamais baiser de main française, etc., etc.

« Cette manière de narguer notre autorité faisait le plus fureste effet ; tous les fanatiques commençaient à espérer franchement dans cet homme, qu'ils regardent comme la colonne de l'Islam. Enfin, il était indispensable de mettre un terme à cet intolérable état de choses et d'abattre sa morgue en lui faisant renouveler ses actes de soumission, ou de dessiner nettement sa position hostile. Tel était le but de mon passage le long de son territoire.

« La nouvelle de ma venue le mit dans une grande perplexité, et, comme d'habitude, il jeta en avant, pour assurer le terrain, quelques lettres protestant de sa soumission, mais ne l'engageant à rien. Puis, à mesure que je m'approchais, il trahit, par mille démarches incohérentes, le combat qui se livrait entre son orgueil, la crainte de compromettre une position ménagée à tant de frais, et la méfiance qui est le fond dominant de son caractère. Tantôt il demandait une entrevue seul à seul, d'égal à égal ; puis, il voulait me faire détourner de mon chemin pour recevoir la diffa préparée sur une autre route ; un nouveau message demandait un officier en otage, pendant qu'il se présenterait ; un autre invoquait une lettre d'aman. A toutes ces démarches, mes réponses étaient brèves : « Dites à votre cheikh que je le sais fort occupé et n'ai pas be-

» soin de le voir ; s'il désire me parler, il connaît mon chemin,
» et sait ce que le serviteur doit au maître. »

» Comme je m'y attendais, l'humiliation de voir sa diffa mé-
» prisée et ses démarches reçues avec indifférence réagit sur ses
» prétentions orgueilleuses. Il me rejoignit deux lieues plus loin,
» à la tête de 500 cavaliers, presque réguliers, parfaitement
» montés et armés, mit pied à terre et me baissa la main à plu-
» sieurs reprises ; puis il m'escorta jusqu'aux limites de son ter-
» ritoire et renouvela en se séparant les actes de la plus complète
» soumission.

» Je vous ai longuement détaillé ce fait, Monsieur le Maré-
» chal, parce qu'il a eu une grande portée dans le pays, où per-
» sonne ne croyait à de pareilles démarches du cheikh de
» Ferdjioua. Il rend tolérable le *statu quo*, que la nécessité de
» ne pas entamer le pâté de ces montagnes, force de garder à
» l'égard de cet homme. Nous pourrons désormais, sans qu'on
» l'attribue à la faiblesse ou à la peur, ménager prudemment
» cet instrument indocile, jusqu'à ce que le temps soit venu de
» le briser.

» H. d'ORLÉANS. »

En 1846 parut dans les montagnes du Babor le prétendu cherif Mouley Mohammed, l'un des plus énergiques compagnons de Bou Maza. Pendant une première station faite dans la tribu des Reboula, il avait dépouillé une caravane que Bou Akkaz attendait de son gendre Si Ben Ali Cherif, le marabout de Chellata. Pour user de représailles, Bou Akkaz fit enlever les biens de tous les gens de Reboula qui faisaient le commerce sur son territoire.

Le cherif marcha contre Bou Akkaz. A l'aide de ses prédica-
tions fanatiques, il rassembla autour de lui un nombre assez
considérable de gens sans aveu, pour aller de vive force piller
les magasins de son ennemi, situés dans la montagne des Beni-
Ouarzeddin. Celui-ci, informé de ces projets, sollicita le concours
de la garnison de Sétif. Une petite colonne de 2,000 hommes,
sous les ordres du colonel Chasseloup, se porta en avant, et aus-
sitôt Bou Akkaz, profitant de ce mouvement, attaqua avec ses
propres forces Mouley Mohammed, lui enleva cent fusils, lui

prit son drapeau, lui tua une trentaine d'hommes et dispersa le rassemblement.

Au mois de décembre 1847, l'émir Abd-el-Kader, battu, abandonné des siens, mettait bas les armes et implorait la générosité de la France, dont il avait été pendant quinze ans le plus rude adversaire. Il se rendait au général de La-Moricière, et une heure après il renouvelait sa soumission au duc d'Aumale, gouverneur de l'Algérie..

L'année suivante, El-Hadj Ahmed, l'ancien bey de Constantine, qui depuis sa chute et ses revers menait une vie d'aventure et d'abandon, se soumettait aussi, dans les montagnes de l'Aurès, au colonel Canrobert.

Bou Akkaz avait eu constamment les yeux tournés vers ces deux champions de la cause indigène ; leur reddition presque simultanée détruisait toutes ses espérances. Nos succès à Zaatcha, en Kabylie, dans le Zouar'a même, chez ses voisins les Ben-Azeddin, dont nous parlerons bientôt, finirent par lui faire comprendre qu'il ne pourrait jamais résister seul à ceux qui avaient tout vaincu autour de lui. Sa correspondance commença dès lors à manifester les préoccupations de son esprit, mais il était lent à se décider.

M. Labbé de Glatinay, président du tribunal civil de Constantine, se rendant à Sétif pour y voir son parent le colonel de Lourmel, s'arrêta quelques jours chez Bou Akkaz, à qui il était recommandé par le capitaine de Neveu, alors directeur des affaires arabes. Dans les fréquentes conversations qu'il eut avec son hôte, ce magistrat put se convaincre de l'anxiété qui le tracassait ; il n'y avait plus qu'à lui tendre la main comme à un malheureux qui se noie, pour l'attirer à soi. Rentré à Constantine, M. de Glatinay fit part de ses impressions à son ami de Neveu. Cet officier, d'une intelligence rare, dont les négociations patientes avaient depuis quelque temps préparé cette solution, voyait enfin ses efforts couronnés de succès. Il se rendit aussitôt au Ferdjioua.

Quelques scrupules restaient encore au cheikh Bou Akkaz ; la perspective d'être arrêté le poursuivait toujours, telle qu'un cauchemar. Ces scrupules, il fallait les lever. Pour lui inspirer confiance, le capitaine de Neveu, dans un élan de sincérité, ne dut pas lui offrir moins que son propre fils pour otage. Le

bambin, âgé de huit à dix ans, fut en effet amené à la zmala de Bou Akkaz, dont il resta l'hôte choyé pendant tout le temps de son séjour à Constantine (1).

Bou Akkaz, accompagné du capitaine de Neveu, fit son entrée à Constantine le 12 octobre 1850, à huit heures du soir. Ce dernier opposant de valeur qui existait dans la province, ce drapeau qui pouvait à un moment donné grouper autour de lui les éléments d'une insurrection, ce dernier point d'appui sur lequel se reposaient les hommes hostiles à la France et à notre autorité, était enfin dans nos murs et faisait acte de soumission aux yeux de tous.

Le général de St-Arnaud, commandant alors la province de Constantine, parle en ces termes, dans sa correspondance, de cet événement important :

« Constantine, le 15 novembre 1850.

« Bou Akkaz, ce fameux Bou Akkaz qui jamais n'avait voulu se faire voir à Constantine, refusant d'y venir au Prince, à Galbois, à Bedeau, à Herbillon, Bou Akkaz, le dernier grand chef non entièrement soumis, est ici depuis le 12. Il assistait le 13 à nos courses ; le 14 il a déjeuné chez moi avec tous les chefs arabes, auxquels je l'ai bien fait voir. C'est un grand bonheur pour moi que le succès de cette longue et délicate négociation. Cela me fera plus d'honneur qu'une victoire. Le ministre sera satisfait. Ce sont des résultats comme il les aime, positifs et sans perte d'hommes ni d'argent. La porte de Gigelli est ouverte. Me permettra-t-on d'y passer ? La soumission de Bou Akkaz, c'est l'inviolabilité du Ferdjoua disparue au souffle de la puissance française. Dis cela à tous ceux qui te demanderont ce que c'est. »

G^{al} DE ST-ARNAUD. »

(A suivre.)

L.-Charles FÉRAUD.

(1) Ce pauvre enfant était enlevé à l'affection de son père quelques mois après. Il tomba, en jouant, dans un trou de chaux vive et périt dans d'atroces douleurs.